



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté et de la légalité
bureau des élections et de la réglementation**

**ARRÊTÉ du 16 juin 2024
rendant publique la liste des candidats enregistrés
dans le Finistère
pour le premier tour
des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024**

**LE PRÉFET DU FINISTÈRE
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

- VU le code électoral, et notamment ses articles L.154 à L.163, R.28 et R.98 à R.102 ;
- VU le décret n° 2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale les 30 juin et 7 juillet 2024 ;
- VU les récépissés définitifs d'enregistrement des candidatures déposées à la préfecture pour le 1^{er} tour de l'élection ;
- VU les résultats du tirage au sort auquel il a été procédé à la préfecture le 16 juin 2024 en application de l'article R.28 du code électoral ;
- SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Finistère ;

ARRÊTE

Article 1er

La liste des candidats enregistrés dans le Finistère pour le **premier tour** des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 est présentée **par circonscription**, pour chacune **dans l'ordre du tirage au sort** auquel il a été procédé à la préfecture en application de l'article R.28 du code électoral, dans les tableaux annexés au présent arrêté.

Article 2

Dans chaque circonscription, l'attribution aux candidats des panneaux d'affichage électoral sur les emplacements d'affichage s'effectue conformément à l'ordre précisé à l'article 1^{er}.

Article 3

Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux maires du département et affiché en mairie, avec l'annexe correspondant à la circonscription qui les concerne, aux emplacements réservés à cet usage.

Le préfet

Alain ESPINASSE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

Elections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 Candidats enregistrés pour le 1er tour

5ème CIRCONSCRIPTION

N° panneau	CANDIDATS		REPLAÇANTS	
1	BRIANT	Félix	TREGUER	Jean-François
2	MARTIN	Alexandre	LOYANT	Yoann
3	THOMAÏDIS	Renée	MAZE	Thibault
4	MELCHIOR	Graziella	LE BORGNE	Jean-Charles
5	BERROU	Marcel	LE ROUX-BOULC'H	Valérie
6	LERESTIF	Dominique	DELFOSSÉ	Wilfrid
7	GRELAUD	Gladys	PÉRON	Laurent
8	CAJEAN	Christian	ZAMPONI	Hervé

Vu pour être annexé à l'arrêté
Du 16 juin 2024

Le préfet,

Alain ESPINASSE